

Henri Tréziny (dir.)

Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)

Publications du Centre Camille Jullian

1. Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille

Loup Bernard, Sophie Bouffier et Henri Tréziny

DOI : 10.4000/books.pccj.370

Éditeur : Publications du Centre Camille Jullian, Éditions Errance

Lieu d'édition : Aix-en-Provence

Année d'édition : 2010

Date de mise en ligne : 13 février 2020

Collection : Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine

ISBN électronique : 9782957155729



<http://books.openedition.org>

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2010

Référence électronique

BERNARD, Loup ; BOUFFIER, Sophie ; et TRÉZINY, Henri. 1. *Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille* In : *Grecs et indigènes de la Catalogne à la mer Noire : Actes des rencontres du programme européen Ramses² (2006-2008)* [en ligne]. Aix-en-Provence : Publications du Centre Camille Jullian, 2010 (généré le 02 avril 2020). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pccj/370>>. ISBN : 9782957155729. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pccj.370>.

1. Grecs et indigènes dans le territoire de Marseille

Loup Bernard, Sophie Collin-Bouffier, Henri Tréziny

Les rapports des Grecs de Marseille avec leur environnement indigène sont très contrastés. Selon les récits de fondation, les premiers colons se seraient installés en plein accord avec les populations locales qui leur auraient cédé le site, et des mariages mixtes pourraient avoir marqué les premières années de la cité. Mais des conflits éclatent rapidement, sans doute parce que les Grecs de Marseille s'intéressent très vite à leur territoire proche.

Malheureusement, la superposition de la ville moderne à la quasi-totalité du territoire de la ville antique n'offre que peu de fenêtres d'observation. La table ronde sur le territoire de Marseille en 1985 (*EtMassa 1*) avait fait ce triste constat : nos connaissances commençaient autour de Marseille avec des sites indigènes (Saint-Marcel, Martigues, Saint-Blaise) qui sont sans doute aux marges du domaine marseillais.

Les recherches récentes permettent cependant aujourd'hui d'aller un peu plus loin, que ce soit dans la *chora* même, avec la découverte de traces de culture et de parcelles (voir infra le rapport de Ph. Boissinot) ou en bordure, avec de nouvelles fouilles d'*oppida* (Les Mayans, Verduron) et un nouveau programme de prospections systématiques autour de la vallée de l'Huveaune¹.

1. Marseille et ses voisins jusque vers 540 av. J.-C.

1.1. Les récits de fondation

L'histoire du mariage du chef des Phocéens (Protis ou Euxénos, selon la version) avec la fille du roi Nannus nous est connue par deux textes tardifs² et apparaît

1 Projet Collectif de Recherche, « L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne », porté par le Centre Camille Jullian (H. Tréziny, L. Bernard, A. Copetti ; V. Dumas), et auquel participe l'Institut de Recherche sur l'Architecture Antique (S. Collin Bouffier), l'Atelier du Patrimoine (A.-M. D'Ovidio), le LAMPEA (J.-P. Bracco), l'INRAP (P. Chevillot).

2 Les principaux textes sont rassemblés avec traduction dans

comme un unicum dans la tradition littéraire et épigraphique sur la colonisation grecque. L'un cite un passage de la *Constitution de Marseille* d'Aristote aujourd'hui disparue, que rapporte l'intellectuel Athénée de Naucratis à la fin du II^e s. ap. J.-C. L'autre, attribué au gaulois Trogue Pompée (*Histoires philippiques*, époque augustéenne), est transmis dans une version abrégée par Justin (III^e s. ap. J.-C.). Sources de deuxième, voire de troisième main (lorsque l'on sait comment travaillait Aristote à la composition de ses *Constitutions*), ces textes doivent être lus avec précaution comme l'ont maintes fois souligné les exégètes. Ils s'apparentent à des mythes largement répandus dans la littérature indo-européenne, et tout particulièrement dans la mythologie grecque et l'épopée homérique. Même si les modalités de l'union matrimoniale n'ont pas obligatoirement de valeur historique, le mariage du Grec et de l'indigène reflète un type de rapports pacifiques mis en place par les Phocéens qui cherchaient à commercer avec les populations locales.

Le texte latin de Trogue Pompée³ suggère que les chefs grecs, Protis et Simos, débarqués en un point de la côte, vont trouver le roi Nannus. Celui-ci leur donne, outre sa fille, « un lieu pour fonder une ville », évidemment ailleurs que là où il habite et probablement dans une zone qui n'intéresse pas les populations locales. On en retiendra que, selon le récit de Trogue-Pompée, Nannus habitait en dehors de Marseille ; mais rien n'indique s'il habitait un village, si ce village était fortifié, et à quelle distance de Marseille il se trouvait. Le don de

D Pralon, La légende de la fondation de Marseille, *EtMassa 3*, p. 51-56 ou (en traduction française) dans le volume *CAG Marseille*, p. 145-159.

3 Justin (abrégé des *Histoires philippiques*) : « Ainsi, ils vont trouver le roi des Ségobriges, nommé Nannus, sur le territoire duquel ils méditaient de fonder une ville et lui demandent son amitié. Or, justement, ce jour-là le roi était occupé à préparer les noces de Gyptis sa fille que, selon la coutume de son peuple, il se préparait à marier par le choix d'un gendre au cours du festin. Et, puisque tous les prétendants avaient été invités aux noces, on convie aussi au banquet les hôtes grecs. Ensuite, la jeune fille fut introduite et, comme son père lui avait ordonné de proposer l'eau à celui qu'elle choisirait pour mari, elle délaissa alors tous les autres, se tourna vers les Grecs et proposa l'eau à Prôtis, qui d'hôte devint gendre et reçut de son beau-père un lieu pour fonder une ville » (trad. Pralon).

terres suggère également qu'il maîtrisait la plaine côtière et exerçait sur ses voisins une sorte de domination reconnue comme légitime.

Le texte grec d'Aristote, nettement plus ancien, est aussi plus anecdotique pour notre propos dans la mesure où il se limite aux modalités du choix⁴. Nous y apprenons qu'Euxénos prit pour femme Petta (c'est ici le nom de Gyptis) et vécut avec elle. L'expression semble pléonastique, mais le verbe utilisé, συνοικεῖν, est intéressant : il peut servir à désigner la cohabitation non seulement entre deux personnes, mais aussi entre deux groupes, et on a pu y voir l'expression symbolique d'une cohabitation, au moins dans la première génération, entre Grecs et Gaulois. On apprend également que l'époux impose un nouveau nom à la jeune fille, qui devient « la meilleure des hôtes », Aristoxénè, répondant linguistique du nom d'Euxénos, le bon hôte. Ce détail est intéressant en ce qu'il montre comment les Grecs s'approprient dès l'origine l'identité de l'indigène.

1.2. Les données archéologiques

Les fouilles urbaines

Le site de Marseille était occupé à l'époque néolithique vers la colline Saint-Charles (fouilles récentes rue Bernard-du-Bois)⁵, et a été fréquenté massivement au Bronze moyen 1500-1300 av. J.-C.), comme le prouve l'amas d'huîtres de la zone portuaire autour de la Mairie (Parcours de villes, p. 20).

Un bracelet en bronze retrouvé sous le « quai » archaïque de la place Villeneuve-Bargemon pourrait se dater vers la fin du VII^e s. ou au début du VI^e s. quoique les plus anciens parallèles cités par P. Arcelin (*Parcours de villes*, p. 20) se datent dans le premier quart du VI^e s.

À proximité immédiate, deux vases fragmentaires non tournés de la fouille de l'Espace Bargemon pourraient être antérieurs à 600 av. J.-C. : une coupe à bord divergent du Bronze moyen ou final et un col d'urne du

Bronze final ou du début de l'Âge du fer (Gantès 2005, p. 701), autour du VIII^e s. av. J.-C.

Enfin, une tombe à incinération découverte en 2001 dans les fouilles du tunnel de la Major est certainement antérieure au second quart du VI^e s. av. J.-C., date à laquelle ce secteur est urbanisé⁶. Faute de matériel, elle n'est pas directement datable, et la datation C14 est trop lâche pour nous être utile. Bien qu'on ne puisse exclure une date « pré-coloniale » (antérieure à 600 av. J.-C.), il faut sans doute y voir plutôt une tombe grecque « proto-coloniale », contemporaine des premières installations grecques du premier quart du VI^e s. sur la butte Saint-Laurent.

Les niveaux d'occupation de la ville grecque dans le courant du VI^e s. contiennent des céramiques indigènes non tournées, assez abondantes dans la première moitié du siècle, plus rares ensuite⁷. Leur interprétation historique est cependant difficile : s'agit-il de céramiques de cuisine, importées par les Grecs pour leur usage propre ? de céramiques utilisées par les femmes indigènes des colons grecs, si les noces de Protis et de Gyptis sont la représentation mythique d'une pratique courante dans les premiers temps de la colonisation grecque ? ou encore de la preuve de l'existence de noyaux indigènes à l'intérieur de la cité grecque ? Autant de propositions qu'il paraît difficile de démontrer aujourd'hui. De la même façon, l'existence de cabanes à poteaux porteurs dans la fouille de la rue de la Cathédrale a pu être interprétée comme la trace de techniques de constructions indigènes, par opposition aux maisons en adobes sur solin de pierre des habitats grecs archaïques (parvis Saint-Laurent). Mais les Grecs, même si les traces archéologiques manquent à ce jour dans les sites coloniaux d'Occident, savaient sans doute aussi construire des bâtiments sur poteaux porteurs, ne serait-ce que pour des annexes de l'habitat principal.

En somme, même si quelques fragments retrouvés en remblai dans les fouilles du port pourraient sans doute dater du VII^e s., aucune découverte n'autorise à ce jour semble-t-il, à postuler l'existence d'un habitat indigène sur le site de Marseille avant l'arrivée des Grecs. Rien n'oblige non plus à envisager un phénomène de cohabitation entre Grecs et indigènes dans la cité, comme ce fut sans doute le cas à Léontinoi dans la toute première phase de la fondation coloniale (Polyen, V, 5, 1), ou plus tard à Emporion (Aquilué *et al.*, dans ce volume, p. 65-78), sinon de façon accidentelle, ou bien entendu dans le cas des mariages mixtes⁸.

4 Aristote, Constitution des Marseillais (= Athénée, *Deipnosophistes*, XIII, 576) : « Euxène, le Phocéén, était l'hôte du roi Nanos (tel était son nom). Ce Nanos célébra les noces de sa fille alors que par hasard Euxène était présent. Il l'invita au banquet. Le mariage se faisait de cette manière : il fallait qu'après le repas l'enfant entre et donne une coupe de vin mélangé à qui elle voulait des prétendants présents. Et celui à qui elle aurait donné la coupe, celui-là devait être son époux. L'enfant entre donc et, soit par hasard, soit pour une autre raison, donne [la coupe] à Euxène. Le nom de l'enfant était Petta. À la suite de cet événement, comme le père acceptait qu'il eût la jeune fille en pensant que le don avait été fait avec l'accord de la divinité, Euxène la reçut pour femme et vécut avec elle, changeant son nom (à elle) en Aristoxénè » (trad. Pralon remaniée).

5 *CAG Marseille* p. 573-574 ; Bilan Scientifique *SRA-PACA*, 2006, p. 141-143.

6 Vasselin, Lisfranc 2004 ; *CAG Marseille*, p. 432.

7 Chiffres dans Gantès 1992, p. 176-177 et graphique ; voir *infra*, p. 509.

8 Sur ces questions, cf. R. M. Albanese, *infra*, p. 501-508.

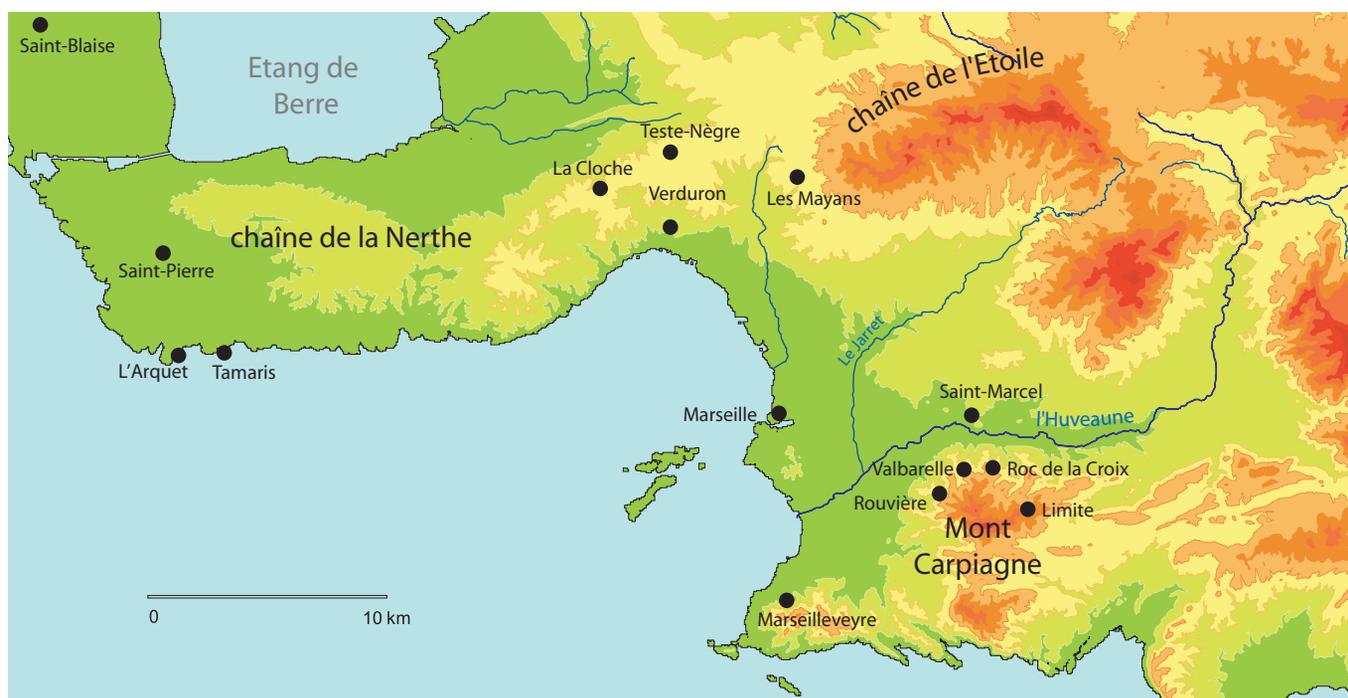


Fig. 90. Les principaux sites de l'arrière-pays marseillais mentionnés dans le présent article (H. Tréziny).

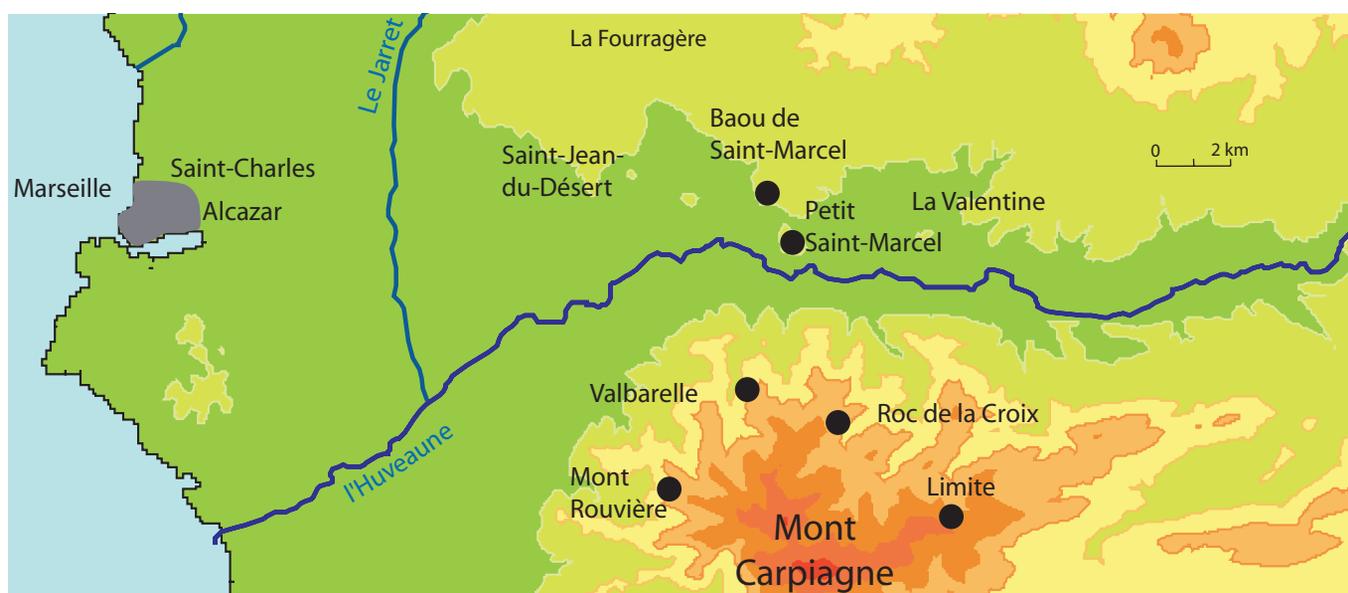


Fig. 91. La vallée de l'Huveaune et le « verrou » de Saint-Marcel (H. Tréziny).

Le territoire (fig. 90)

Il y a encore quelques années, les seuls sites qui semblaient présenter des traces d'occupation antérieures à la fondation de Marseille se trouvaient à l'Ouest de la ville, en direction du Rhône, peut-être à Saint-Blaise. Mais les importations grecques jugées les plus anciennes à Saint-Blaise commencent à se trouver également à Marseille, par exemple un bol « rhodien » à oiseau mis

au jour dans les fouilles du port⁹. Aucun des principaux habitats groupés et fortifiés fouillés ces dernières années dans la chaîne de la Nerthe ne semble antérieur à 600 (Tamaris : Duval 1998 ; 2000), voire le second quart du VI^e s. (Saint-Pierre : Chausserie-Laprée 2000 ; cf. Garcia 2004, p. 73).

⁹ Gantès 2005, p. 704, 706, 711, corrigeant Gantès 1992, p. 73 « absents à Marseille ».

A l'Est de Marseille, le site le plus important, dit des Baou de Saint-Marcel, dans la moyenne vallée de l'Huveaune, semble également se développer à partir de 575¹⁰. Dans le secteur Nord, on a mis au jour et daté dès cette époque une fortification à double parement en gros blocs de tuf protégeant un habitat constitué de cases connues essentiellement par leurs sols, tandis que les secteurs Est et Sud ont révélé une phase antérieure à 540 d'un rempart typologiquement différent du précédent. Sur ce site, les céramiques indigènes non tournées représentent 54 % de la vaisselle dans le second quart du VI^e s. et 40 % dans la deuxième moitié du VI^e s., mais il faut tenir compte dans les céramiques tournées de la très forte proportion des céramiques grises monochromes (de 60 à 66 %) dont le lieu de fabrication n'est pas connu (Guichard, Rayssiguier 1986, p. 106). D. Garcia voit dans certains objets métalliques publiés la trace d'une occupation du VII^e s., très probablement antérieure à la fondation de Marseille¹¹. Ces indices modestes sont confortés par du matériel retrouvé dans le quartier voisin du Petit Saint-Marcel, au pied méridional du plateau de la Tourette¹². Bien qu'aucun fragment aussi ancien ne soit signalé sur le plateau lui-même, très arasé, l'existence d'un habitat antérieur à 600 dans ce secteur ne peut être exclue. Cette impression est encore renforcée par les résultats de prospections menées ces dernières années dans le massif de Saint-Cyr, au Sud de Saint-Marcel (p. 133, **fig. 91**).

Plusieurs sites archaïques y ont été repérés. Celui dit du Roc de la Croix (p. 136, **fig. 92**), situé au Sud des deux buttes de Saint-Marcel (alt. env. 290 m), sur la rive gauche de l'Huveaune, semble fréquenté plutôt dans la première moitié du VI^e s, voire dès la fin du VII^e s. av. J.-C.¹³ Les prospections menées dans le cadre du PCR « L'occupation du bassin de Marseille » en 2004 et 2005 avaient révélé environ 75 % de céramique non tournée, sans décor, et le reste en céramique importée¹⁴.

10 Guichard, Rayssiguier 1986, p. 105-107 ; Arcelin 1992, p. 310. Ou vers 560 selon A.-M. D'Ovidio, *CAG Marseille*, p. 701, 714.

11 *Voyage en Massalie*, p. 53, n° 62 « épingle à tête martelée et enroulée » et n° 63 « épingle à tête vasiforme, tradition du bronze final », datées au VI^e s. dans le catalogue, mais qu'il faudrait faire remonter au VII^e s. (Garcia 2004, p. 61, « avant 575 », et même « avant 600 », *ibid.* p. 19) ; Bernard 2003, p. 242 et 120 avec la fig.

12 M.-P. Rothé, d'après L.-Fr. Gantès, dans *CAG Marseille*, p. 698 : « un fragment d'une urne bitronconique, un fragment d'une écuelle carénée de petit module, assiette ou coupe à bord divergent.(inédits) ».

13 *CAG Marseille*, p. 694, n° 264 ; Bernard *et al.* 2007, p. 149-150 ; Collin Bouffier 2008, p. 154. Voir aussi l'oppidum du col de la Limite (*CAG Marseille*, p. 693, n° 262) et le site de la Valbarelle (*ibid.* p. 695, n° 268).

14 12,6 % d'amphore phénicienne de Méditerranée occidentale, moins de 10 % d'amphore étrusque, et une présence résiduelle

Les sondages conduits en 2006 et 2007 ont confirmé le spectre chronologique précédemment établi. Le mobilier était constitué à 80 % environ de céramique non tournée, et à moins de 20 % de céramique importée. Des fragments de céramique indigène décorée sont comparables à celle que l'on connaît pour la fin du VII^e – début VI^e siècle av. J.-C. sur le site de Tamaris (Duval 1998), ou du I^{er} quart du VI^e s. sur le site de Saint-Blaise (**fig. 92**) ; certains tessons présentent des parallèles également avec des récipients à panneaux décoratifs comme les urnes des tombes du Gros-Peds dans le Var (Berato *et al.* 1991), ou des objets de la nécropole d'Agde¹⁵. L'absence totale d'amphore massaliète et l'unique échantillon de céramique claire massaliète incitent à ne pas abaisser la chronologie du site après 550/540.

Aucune structure en dur n'y est attestée : seuls des fragments de torchis en assez grande quantité sur la terrasse sommitale du Roc de la Croix attestent la présence d'un bâtiment en matériau périssable dont il ne reste aucune trace au sol, même pas un arasement du substrat rocheux. L'occupation pérenne du site est confirmée par la présence de fragments de meules en basalte qui témoignent d'activités locales de transformation des céréales.

L'occupation du Roc de la Croix pourrait avoir connu une fin brutale, comme le suggère l'abondance de balles de fronde découvertes sur le site.

D'autres sites ont été repérés sur cette même rive gauche de l'Huveaune sans que l'on puisse préciser leur datation ou leur nature. Ils peuvent témoigner d'une fréquentation de la zone sans pour autant avoir accueilli d'habitat permanent. C'est le cas de la Valbarelle, petit plateau rocheux (alt. env. 275 m), situé en amont de l'Huveaune à l'entrée du bassin de Marseille, sur lequel a été collectée une faible quantité de céramique non tournée protohistorique.

De même au Nord du mont Lantin, un éperon barré (alt. 375 m), situé au col de la Limite, entre les deux vallons de Luinant et des Escourtines, a livré récemment en prospection une quarantaine de tessons datés du premier Âge du Fer (VI^e-V^e s. av. J.-C.) dont de l'amphore étrusque.

Ces trois sites, Limite, Roc de la Croix, Valbarelle, offrent une situation stratégique de première qualité. Ils balisent en quelque sorte l'accès aux vallons intérieurs du mont Saint Cyr et du mont Carpiagne, dans lesquels on pouvait pratiquer une agriculture favorisée par des aménagements de terrasses exploitant les pentes, ou un élevage d'ovins, activités que développeront les

d'amphore corinthienne, attique à la brosse, Grèce de l'Est et punique.

15 Nickels 1989, vases 101D, 48C, 112D, 167D, 75H ; Dedet 1980.

époques ultérieures. Ils offrent également des possibilités de refuge en cas de danger sur la moyenne vallée de l'Huveaune ou d'invasion depuis la plaine de Marseille. Peuvent-ils suggérer la présence d'une ligne d'occupation des crêtes, en surplomb de l'Huveaune ? De la Limite à la Valbarelle, les sommets les plus élevés, qui présentent en outre une topographie relativement plane, ont dû accueillir sinon des structures stables, du moins une présence plus ou moins importante. Doit-on envisager de véritables habitats défendus éventuellement par des fortifications, dont il ne reste pas trace aujourd'hui ? Les différents murs repérés lors des prospections interdisent de répondre à cette question, même si l'on a voulu interpréter certains d'entre eux comme des fortifications. On peut également faire l'hypothèse de simples postes de garde installés sur des sommets panoramiques : la problématique de l'intervisibilité prend ici tout son sens, vu la situation topographique des sites identifiés jusqu'à présent. Des sentinelles postées sur les sommets pouvaient communiquer par jeux de lumière (torches ou feux). C'est suggérer néanmoins que les populations environnantes se sentaient menacées, or aucune couche de destruction n'a été mise au jour ; seule l'abondance des balles de fronde du Roc de la Croix pourrait être un indice. Quels étaient alors les périls ? Marseille ou les populations indigènes elles-mêmes, dont le texte de Justin évoque l'organisation en chefferies réunies pour le mariage de la fille de Nannus ?

L'interprétation de ces sites est de ce fait liée à leur chronologie. Si la durée de vie du Roc de la Croix ne comprend que la première moitié du VI^e siècle, on peut s'interroger sur les rapports qu'il entretient avec les sites des Baou de Saint-Marcel et de la Tourette. Le « verrou » de Saint-Marcel occupe en effet une situation privilégiée, contrôlant la vallée de l'Huveaune entre deux plaines cultivables, celle de l'embouchure de l'Huveaune à l'Ouest, celle d'Aubagne à l'Est. L'apparition d'habitats, éventuellement fortifiés, dans cette partie de la vallée de l'Huveaune doit être lue probablement en parallèle avec la création d'autres villages qui apparaissent dans le courant du VI^e s. au Nord et au Sud de Marseille. Plusieurs hypothèses viennent à l'esprit, qui d'ailleurs ne s'excluent pas. La première est que des populations qui vivaient plus à l'intérieur des terres se rapprochent de la côte et des circuits commerciaux mis en place par la nouvelle colonie. La seconde, que des populations qui vivaient dans les plaines et bas de pente, de façon relativement dispersée, et que la recherche archéologique ne permet pas d'appréhender, se regroupent pour des raisons de sécurité sur les premières hauteurs. C'est l'expansion territoriale de Marseille, et en particulier sa mainmise sur les terres fertiles de la basse vallée de l'Huveaune, qui obligerait les populations indigènes à modifier leur habitat.

En témoigneraient les sources littéraires¹⁶. Les bons rapports initiés avec le roi Nannus se détériorent dès sa succession et donnent naissance à des conflits épisodiques, qui ne s'achèvent qu'avec la prise de Marseille par César en 49 av. J.-C. Même s'il est difficile d'en voir les traces sur le territoire, on doit garder à l'esprit cette donnée des relations entre Marseille et les populations environnantes.

Sur la face occidentale du massif de Saint-Cyr et de la Gineste, qui borde au Sud la plaine de Marseille, les prospections ont également localisé des fréquentations de l'Âge du fer (VI^e-II^e s. av. J.-C.) : un des versants du mont Rouvière offre la même physionomie que la Limite ou le Roc de la Croix, soit un éperon dominant les alentours.

16 Justin, 43, 4-5 : « À la mort de Nannus, roi des Ségobriges, qui avait donné aux Phocéens un endroit pour fonder leur ville, son fils Comanus ayant pris sa place, un roitelet lui affirma qu'un jour Massalia causerait la ruine des peuples voisins et qu'il fallait l'écraser à sa naissance même, de peur que plus tard, devenue plus forte, elle ne l'accablât lui-même. Il ajoute encore cette fable : "Un jour une chienne pleine demanda en suppliant à un berger un endroit pour mettre bas. L'ayant obtenu, elle demanda encore la permission d'y élever ses petits. À la fin, ses petits étant devenus plus grands, appuyée sur sa garnison domestique, elle s'arrogea la propriété du lieu." De même ces Massiliens, qui semblaient à présent être des locataires, se rendraient un jour maîtres du pays. Excité par ces conseils, le roi tend un piège aux Massiliens. Le jour de la fête des Floralies [Anthestéries], il envoie dans la ville, à titre d'hôtes, un grand nombre d'hommes vaillants et intrépides et en fait mener un plus grand nombre encore dans des chariots, où ils se tiennent cachés sous des joncs et des feuillages. Lui-même se cache avec une armée dans les collines avoisinantes, afin que, lorsque les portes seraient ouvertes la nuit par les émissaires que j'ai dits, il puisse participer à temps à l'embuscade et tomber à main armée sur la ville ensevelie dans le sommeil et dans le vin. Mais une femme, parente du roi, trahit la conspiration. Elle avait un jeune Grec pour amant. Touchée de la beauté du jeune homme, elle lui révéla, dans une étreinte, le secret de l'embuscade, en l'engageant à se dérober au péril. Celui-ci rapporte aussitôt la chose aux magistrats, et, le piège ainsi découvert, tous les Ligures sont arrêtés et l'on retire de sous les joncs ceux qui y étaient cachés. On les égorge tous et au piège du roi on oppose un autre piège : il y périt lui-même avec sept mille des siens. Depuis ce temps, les Massiliens ferment leurs portes aux jours de fête, veillent, montent la garde sur les remparts, inspectent les étrangers, restent vigilants et gardent la ville en temps de paix, comme s'ils étaient en guerre. C'est ainsi que l'on conserve les bonnes institutions, moins par nécessité que par l'habitude de bien faire. Ils eurent ensuite de grandes guerres avec les Ligures et les Gaulois. Ces guerres, où ils remportèrent de multiples victoires, rehaussèrent la gloire de la ville et rendirent le courage des Grecs illustre parmi leurs voisins. » (trad. Chambry) ; Strabon, IV, 1, 5 : « Plus tard, cependant, leur courage leur a permis de consolider leur puissance en s'emparant d'une partie des terres qui les entourent, et cette même vigueur leur a permis de fonder des cités, ou plutôt des places-fortes, celles d'Ibérie pour se protéger des Ibères (à qui ils ont transmis leur culte ancestral de l'Artémis d'Ephèse, et la manière de sacrifier à la grecque), Rhoé Agathé [ou, selon une correction, Rhodanousia et Agathé] pour se protéger contre les barbares qui habitent autour du Rhône, Tauroention, Olbia, Antipolis et Nikaia contre les Salyens et les Ligures qui habitent les Alpes. » (trad. Hermay).



Fig. 92. Le site du Roc de la Croix, vu du Sud-Est ; au second plan à gauche, site de la Valbareille ; en contrebas, la vallée de l'Huveaune ; au fond, la baie de Marseille (cl. H. Tréziny).

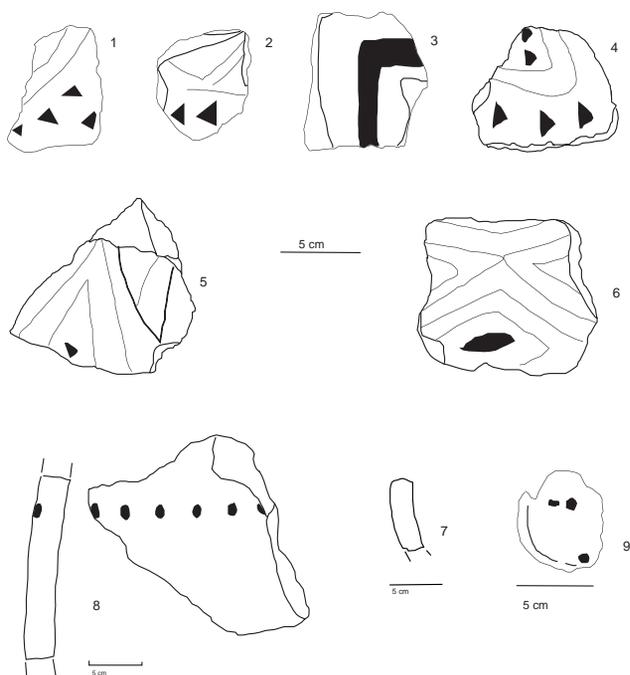


Fig. 93. Céramiques du premier âge du Fer sur le site du Roc de la Croix (dessin A. Copetti).

Au Sud de Marseille, l'oppidum de Marseilleveyre, qui dispose d'une fortification encore visible, mais non fouillée et non étudiée, est encore mal connu. Les prospections menées depuis la fin du XIX^e s. ont (fig. 94) identifié de multiples structures en pierre réparties sur l'ensemble du site. Selon des descriptions anciennes, la présence, sur le plateau le plus élevé du site (alt. 220 m), de constructions distantes les unes des autres de 75 m et constituées de murs formés de gros blocs et orientés dans le même sens incitait à suggérer un habitat pérenne. Les prospections ont même signalé l'existence d'un bâtiment de 40 m², qui n'est plus visible aujourd'hui.

Toutefois, ces vestiges, désormais disparus ou enfouis sous la végétation, pourraient bien témoigner d'une occupation postérieure, à l'instar de la situation mise en évidence au Roc de la Croix : là aussi, des vestiges de mur avaient suggéré l'existence d'une occupation marquée par une architecture de pierre et les sondages avaient en réalité mis en lumière l'aspect tardif de ces constructions. Les données issues des prospections et les premiers sondages orientent pour la phase ancienne de l'occupation vers une chronologie haute, antérieure à 540 (Gantès, Rothé, *CAG Marseille*, p. 685-686). Dans les prospections, la majorité du mobilier est importée et la céramique non tournée ne comprend que des fragments de gros contenants. Les amphores étrusques représentent environ 75 % de la céramique importée, tandis que les autres types d'amphores forment un apport résiduel¹⁷. On ne s'étonnera pas outre mesure de ces chiffres, étant donné qu'il s'agit de trouvailles de surface et que les vases d'importation comme les amphores se conservent mieux que la céramique non tournée. En outre la présence de fragments d'outils de travail agricole tels les meules suggère le caractère sédentaire de l'occupation du site, car ils évoquent une activité de transformation des produits agricoles. Les sondages réalisés en 2008 ont révélé la même physionomie qu'au Roc de la Croix. Sur le plateau septentrional du site, à l'endroit où les prospections anciennes avaient repéré des constructions en pierres sèches, des fragments de torchis ainsi qu'un trou de poteau ont été mis au jour dans des sondages d'extension limitée (2 m x 2 m). La céramique in situ se compose d'une grande majorité de fragments de céramique non tournée (plus de 95 %) et d'un tout petit échantillonnage de céramique importée dont seules ont

17 5 % de phénico-punique, 3 % de corinthienne A, 1 % d'amphore laconienne, 1 % d'amphore de Milet, 1 % de massaliète.



Fig. 94. L'oppidum de Marseilleveyre, vu du Nord (vue aérienne Heller/Hussy, DRAC PACA, 2004).



Fig. 95. Marseille vue depuis l'oppidum des Mayans ; à l'arrière-plan, le massif de Marseilleveyre, le cap Croisette et l'île Maire (cliché Tréziny).

été identifiées de l'amphore étrusque et de la céramique claire massaliète. Toutefois contrairement à ce que l'on observe au Roc de la Croix, le site a continué d'être occupé. Dans le matériel des prospections anciennes, on observe en effet la présence d'amphore massaliète et de céramique laconienne à vernis noir. Et la présence du mur de fortification incite à voir la mise en place d'un système de défense autonome postérieur à l'existence des cabanes du plateau septentrional. Toutefois ce mur est situé à quelques centaines de mètres de ce plateau.

Il faut donc supposer soit qu'il protégeait un habitat situé en retrait que les prospections n'ont pas révélé : aucune trouvaille n'a en effet été faite dans ce secteur ; soit qu'il enferme une surface beaucoup plus grande, incluant l'ensemble du site de Marseilleveyre, ce qui semble toutefois peu probable dans l'état actuel de nos connaissances sur la protohistoire de cette région. Il faut peut-être supposer une occupation discontinue, dispersée sur les différents plateaux en petits hameaux abritant peut-être des groupes familiaux restreints.

Les céramiques tournées grises monochromes

La question des céramiques tournées grises monochromes longtemps appelées « phocéennes » illustre bien la complexité des rapports entre Grecs et indigènes et la difficulté des interprétations. Cette céramique à pâte grise (cuisson réductrice) se trouve fréquemment en Ionie au VII^e s. (bucchero gris ionien ou éolien) et a d'abord été considérée en Occident comme une importation (d'où son nom de grise phocéenne). Des études détaillées rassemblées dans le travail monumental de Ch. Arcelin-Pradelle (1984) ont montré que ces céramiques étaient en réalité fabriquées dans le Midi de la Gaule (en Provence, mais aussi en Languedoc), dans des sites très variés : sans doute d'abord à Marseille, bien qu'on n'ait jamais identifié les fours, puis dans des sites indigènes. Dans la mesure où ces céramiques sont nettement plus nombreuses dans les oppida qu'à Marseille même¹⁸, on a pu envisager un marché à destination des populations indigènes. Du reste, alors que les céramiques grises ne survivent guère à Phocée après la fondation de Marseille (il n'y en a pas à Vélia), elles seront encore largement utilisées dans le Midi au V^e et au IV^e s.

Dans la ville grecque elle-même, ces céramiques tournées grises posent, comme les céramiques non tournées protohistoriques, le problème de leur utilisation par des Grecs ou par des indigènes, et donc de la présence plus ou moins importante d'indigènes dans la ville grecque (voir dans ce volume, *infra*, p. 509).

2. à partir des années 540-530, l'expansion marseillaise.

Vers 540, Marseille qui, jusque là, importait son vin d'Etrurie et, à un moindre degré, de Grèce, commence à fabriquer des amphores qui servaient à transporter divers produits, mais surtout du vin¹⁹. Cette nouvelle étape du développement de la cité est peut-être la conséquence d'un accroissement démographique après la chute de Phocée. Elle a dû s'accompagner de toute manière d'une pression accrue des Marseillais sur les terres arables proches de la cité. Si les découvertes de traces agraires liées à la culture de la vigne se multiplient ces dernières années autour de la cité phocéenne (voir *infra* l'article de Ph. Boissinot), elles se datent surtout

18 Jusqu'à 40 % de la vaisselle dans les niveaux archaïques des Baou de Saint-Marcel (Arcelin 1986, p. 82, n. 98) contre 17 % au maximum pour Marseille vers le milieu du VI^e s. (Bats, Gantès dans *CAG Marseille*, p. 455-457).

19 Sur le vin de Marseille, Bertucchi 1992 ; sur les amphores marseillaises, *EtMassa* 2 et Py 2001.

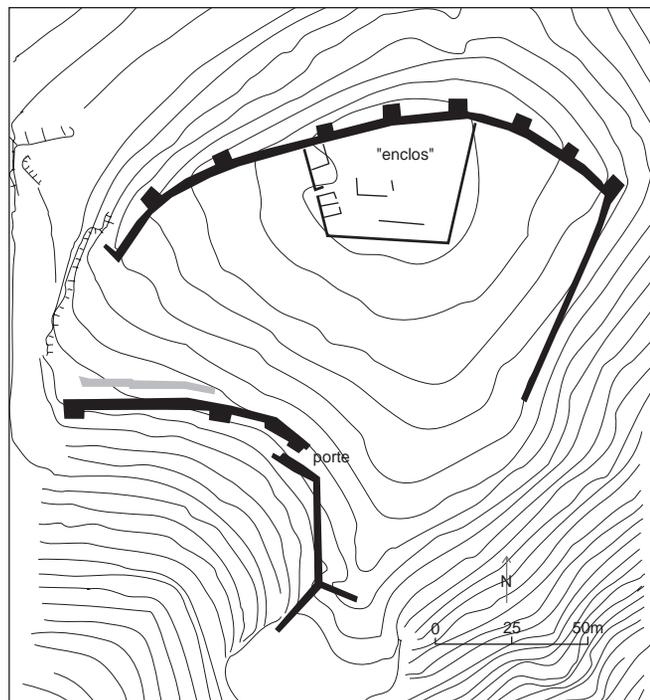


Fig. 96. Plan de l'oppidum des Mayans (H. Tréziny).

à l'époque hellénistique. Mais les cadastres ainsi définis sont probablement plus anciens. C'est du moins ce que pourrait laisser entendre la fouille de l'Alcazar, dans laquelle des traces agraires hellénistiques s'inscrivent dans un cadastre qui semble délimiter également des carrières d'argile de la deuxième moitié du VI^e s. Des trouvailles sporadiques attestent également une présence massaliète, pour l'instant strictement localisée, comme une intervention de nivellement dans un talweg du quartier de la Fourragère, proche de Saint-Jean-du-Désert (*CAG Marseille*, n° 295), ou un habitat des V^e et IV^e s., immédiatement au Sud-Est des Baou Saint-Marcel (la Valentine, *ibid.* n° 276). La prise de possession par la cité des terres environnantes a dû engendrer des conflits avec les populations indigènes, et c'est ainsi que l'on pourrait expliquer d'une part la disparition probable de sites comme le Roc de la Croix, mais aussi l'apparition, vers 530-520 av. J.-C., à une dizaine de kilomètres au Nord de Marseille, de l'oppidum des Mayans (*CAG Marseille*, p. 685-686). Sur une hauteur, le site domine très largement la baie de Marseille, et offre une assez belle vue sur la cité elle-même (p. 137, **fig. 95**). Vaste d'1 hectare environ, il possède une puissante fortification renforcée par au moins 9 tours quadrangulaires (p. 138, **fig. 96**). Les prospections de surface, confortées par une série de sondages, permettent de dater l'occupation du site vers le dernier quart du VI^e s. et au début du V^e s. Le site paraît ensuite abandonné, sans trace notable de destruction. La présence de tours nombreuses de

forme rectangulaire ne laisse d'intriguer : les sites indigènes de la même période (Saint-Blaise, Saint-Marcel, l'Île de Martigues) ont pour la plupart des tours (ou bastions) curvilignes, d'ailleurs mieux adaptées à la qualité du matériau local. Les tours quadrangulaires sont généralement plus récentes, ou sur des sites pour lesquels une influence marseillaise a été proposée (La Heuneburg, sur le Haut-Danube), mais leur présence dans la région à date haute a été signalée récemment dans les Alpes de Haute-Provence (Boissinot 2009). Dans l'état actuel de la recherche, le site des Mayans ne semble pas grec, si l'on en juge par la quantité de céramiques non tournées protohistoriques (environ 50 % de la vaisselle, sans compter les céramiques tournées grises). Les quelques cases qui ont été fouillées sont appuyées sur le rempart ou sur un mur d'enclos sommital qui semble contemporain de la muraille.

La fonction du site reste discutée. Peut-on imaginer qu'un site indigène fortifié, parfaitement visible depuis Marseille, en soit politiquement indépendant et constitue un noyau de résistance face à la ville grecque ? Faut-il y voir au contraire un village de « supplétifs », montant la garde aux marches de la chora phocéenne²⁰ ? Autant de questions que l'on reposera plus loin à propos du site fortifié du Verduron, ou de celui de la Civitella, dans l'arrière-pays de Vélia (*infra*, p. 171-185), et auxquelles l'archéologie ne peut apporter à ce jour de réponse satisfaisante.

Au V^e et au IV^e s., les traces d'habitat indigène sur les collines se font plus ténues. Les prospections du PCR sur l'occupation du bassin de Marseille ont révélé une occupation sporadique sur certaines buttes orientales de la plaine : à Château-Gombert, à Allauch, notamment sur le versant Nord-Ouest de la colline de la Salette, ainsi qu'aux lieux-dits les Embucs et le Gayedon. Sur les versants du mont Saint-Cyr, là aussi une fréquentation épisodique a été mise en lumière par la présence de céramique non tournée, non datable précisément.

En revanche, au Sud et à l'Est de la plaine de l'Huveaune, les centres connus dans la première moitié du VI^e s. perdurent : c'est le cas des Baou de Saint-Marcel, du Petit Saint-Marcel ou de la Tourette, très vraisemblablement de Marseilleveyre. Les Baou de Saint-Marcel, le mieux connu de ces sites, voit son rempart renforcé à plusieurs reprises en différents secteurs de l'habitat : ainsi, entre 540 et 480, puis entre 425 et 400 et enfin au début du IV^e s. S'il est tenu pour majoritairement indigène, ce site entretient des rapports très forts avec Marseille, comme le souligne le mobilier.

20 C'était déjà l'hypothèse de Fr. Villard, *La céramique grecque de Marseille*, Paris 1960, p. 110, à propos de villages un peu plus éloignés comme Teste-Nègre.

Il en est de même pour l'établissement de Marseilleveyre comme le montre la céramique découverte tout au long du XX^e siècle. Si l'on connaît mal les modes d'occupation des collines, en revanche, les grottes du massif montrent une fréquentation assidue que l'on a pu qualifier de cultuelle. Les grottes du quartier des Goudes (Grotte Pierrot du vallon de la Mounine, *CAG Marseille*, n° 228 ; grotte de Saint-Michel d'eau douce, *ibid.*, n° 230, grotte de l'Ermitte, *ibid.*, n° 231).²¹ et celles de Marseilleveyre, autour de l'oppidum²², ont livré un très abondant mobilier qui est daté entre le VI^e et le II^e s., avec une pointe entre 520 et 390, et qui est constitué majoritairement, voire uniquement de céramique grecque : coupes, lampes, vases à boire et à parfums, masque d'homme barbu. On s'est interrogé bien évidemment sur l'identité des dédicants : si l'on s'en tenait à la nature du mobilier découvert, on aurait tendance à imaginer un culte grec dont la divinité ne peut être identifiée à la seule lumière des témoignages conservés ; mais on sait bien que la vaisselle grecque peut apparaître comme un produit de luxe, conservé pour les grandes occasions, fêtes ou funérailles ; et ces dédicaces peuvent très bien être le fait d'indigènes consacrant des offrandes de valeur à des dieux non grecs.

Au Nord de Marseille, la petite nécropole de Saint-Mauront²³ est encore aujourd'hui le seul indice d'une occupation grecque du territoire, sans doute sous la forme de fermes ou de petits villages.

3. L'époque hellénistique

Le développement de l'agriculture massaliète semble se poursuivre sur l'ensemble du bassin marseillais. Malgré des connaissances ténues, l'extension des cadastres dans la vallée de l'Huveaune est avérée, au moins dans un rayon de 3 / 4 km à partir de la fortification. Outre l'exemple bien connu de Saint-Jean-du-Désert (*supra*), des traces agraires ont également été mises en évidence dans le quartier de la Fourragère (*CAG Marseille*, n° 299), à la station de métro Louis-Armand²⁴ (tous à l'Est de Marseille antique), dans l'enceinte du Parc Chanot, au Sud (*CAG Marseille*, n° 222), et autour

21 Grotte Pierrot du vallon de la Mounine, *CAG Marseille*, n° 228 ; grotte de Saint-Michel d'eau douce, *ibid.*, n° 230, grotte de l'Ermitte, *ibid.*, n° 231).

22 Grottes de l'Abreuvoir, *ibid.*, n° 233 ; du Draïou (*ibid.*, n° 234), n° 1 et 2 du Puits du Lierre (*ibid.*, n° 235-236), du Pin (*ibid.*, n° 237) ; ainsi que quatre grottes non baptisées qui ont livré en prospection du mobilier grec (*ibid.*, n° 238 et 239).

23 *CAG Marseille*, n° 208.

24 Bernard *et al.* 2006, rapport final d'opération, fouille préventive, INRAP, p. 26-33.



Fig. 97. L'oppidum du Verduron et la baie de Marseille (cl. L. Damelet, CCJ-CNRS).

de la gare Saint-Charles, au Nord (*ibid.*, n° 145). Ces traces agraires, parfois accompagnées d'artefacts suggérant la présence d'établissements agricoles, semblent à l'heure actuelle le marqueur le plus fiable concernant le développement de la chôra massaliote.

Certains des habitats connus pour les époques antérieures disparaissent entre le III^e s. et la fin du II^e s., comme les Baou de Saint-Marcel, qui ne semble plus occupé entre 330 et 180 environ, et disparaît définitivement vers 110/100 (*ibid.*, n° 277), ou la Tourette au Petit-Saint-Marcel, qui n'offre plus aucun témoignage après le II^e s. av. J.-C., après une faible occupation au III^e s. (*ibid.*, n° 274-275). On a généralement lié la disparition de ces sites à la victoire romaine sur les Salyens en 123/122 av. J.-C. qui met un terme aux affrontements entre Grecs et indigènes. Ces destructions confirmeraient les indications données par Justin et Strabon qui insistaient sur les relations conflictuelles entre les uns et les autres. Les Massaliètes auraient donc établi sur les populations salyennes et ligures une domination qu'elles acceptaient mal et dont elles auraient cherché à se délivrer.

En revanche, d'autres établissements apparaissent, au moins au Sud-Est et au Nord de la cité. Au Sud-Est de

Marseille, à proximité des sites précédemment cités, en limite des zones marécageuses de l'Huveaune, un site du II^e s. est attesté à la Valentine. Sa fonction agricole semble établie d'après la présence de fragments de meules.

Dans le secteur Nord-Est du bassin de Marseille, les prospections du PCR ont suggéré une présence mal connue à Château-Gombert et à Allauch, dans les mêmes endroits qui avaient livré quelques fragments d'amphores ionio-massaliètes et massaliètes. Quelques échantillons d'amphores gréco-italiques attestent la continuité d'occupation.

Mais le site le mieux connu pour cette période est aujourd'hui celui du Verduron (**fig. 97-98**).

Cet habitat pré-romain, situé au Nord de Marseille, domine la ville grecque dont il n'est distant que de 9 km à vol d'oiseau. La vue englobe toute la rade, l'entrée du port, les îles et les axes de communication. L'emplacement du site, face à la mer, lui confère un rôle stratégique probable. Depuis sa découverte, l'oppidum surplombant la cité phocéenne pose la question des rapports entre Grecs et indigènes tout en alimentant le débat sur le territoire des oppida et les modes d'exploitation du territoire de Marseille grecque.

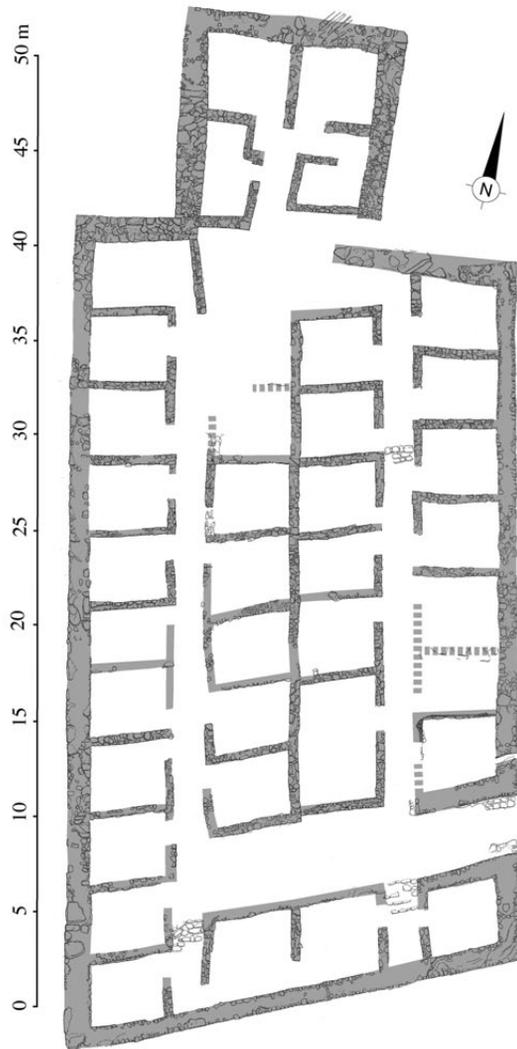


Fig. 98. Plan de l'oppidum du Verduron (A. Badie, IRAA/CNRS).

Des travaux ont eu lieu sur le site au début du XX^e siècle. Le mobilier conservé de ces fouilles anciennes est peu important mais la présence de traits de catapulte et de pilum atteste la destruction du site par une armée organisée. Ces travaux anciens, s'ils ont détruit les stratigraphies d'une partie du site, ont en revanche permis de préserver ce dernier, que le fouilleur, Stanislas Clastrier, avait racheté. Il a fait l'objet d'une fouille exhaustive entre 1999 et 2006.

Le Verduron est un site de faible extension (moins de 1500 m²). Cette forme d'habitat protohistorique, présentant un plan régulier organisé autour d'un « mur axial », permet de travailler sur l'émulation architecturale entre Grecs et indigènes. Le mur d'enceinte – peut-on parler ici de rempart ? – est peu imposant (1 m de large). L'architecture interne, pierres liées à la terre, est typique des habitats pré-romains de la période : le rocher sur

lequel l'établissement est installé a été systématiquement entaillé et les déblais de taille ont servi à aménager des drains vers l'extérieur. Le site est en forte pente. Seules quatre cellules sont installées au sommet de l'oppidum, et le reste de l'habitat s'étage vers la mer : un îlot central, une ruelle de part et d'autre de ce dernier, les autres cellules étant adossées au rempart.

Le plan de cet établissement est très régulier, même si, sur le site, l'impression de régularité est moins sensible qu'en plan, à cause de la pente. Le type même de l'implantation renvoie à une normalité (?) de l'habitat pré-romain. La régularité du site (plan des îlots, des ruelles, largeurs des murs) a permis de proposer une comparaison avec un module celto-ligure repéré sur la première phase de l'oppidum d'Entremont (Badie, Bernard 2008).

La fouille programmée menée depuis 1999 a permis de constater la présence de pièces qui n'avaient pas été explorées par Clastrier. Dans ces dernières, la stratigraphie est simple : sous une première couche d'humus récent et les niveaux de destruction des murs et du toit, se trouvent en place des lots de céramiques posés sur un sol d'argile. Les vases sont archéologiquement complets et il est facile de déterminer le nombre de vases en service. La destruction du site, probablement vers 200 av. J.-C., est le fait d'une armée organisée disposant d'artillerie, certaines traces ténues (vases piétinés, coups de lance dans certains *dolia*) laissent supposer un pillage. La destruction par Marseille exclut donc de bonnes relations avec la cité phocéenne et le rôle de *phourion* qui a pu être proposé pour le site.

Les céramiques mises au jour sont banales pour les habitats pré-romains de la région. L'essentiel du mobilier (85 %) est constitué de céramiques non tournées locales, principalement des urnes de tailles variées, mais aussi des jattes et quelques coupes. Un cratère en céramique non tournée a même été mis au jour. La vaisselle tournée est majoritairement composée de céramiques claires massaliètes (surtout des coupes, quelques cruches et mortiers) et de vernissées noires italiennes du III^e s. Ce lot de mobilier permet de proposer pour l'instant une datation à la fin du III^e s. av. J.-C. Les amphores massaliètes (type 9) sont rares (quelques fragments dans les ruelles) ; la présence en stratigraphie d'une amphore ibéro-punique Maña D doit être mentionnée, car c'est l'un des fossiles directeurs concernant la chronologie. Le stockage est attesté par la présence de *dolia* et de torchis ainsi que par la présence de contenants en terre crue. Le site n'est cependant pas un grenier : les volumes stockés correspondent à la consommation d'un petit nombre de personnes, pas à des réserves destinées au commerce ou à un stockage en vue d'emblavement.

Le mobilier métallique est exclusivement de type celtique, les meilleures comparaisons se font avec le site de Münsingen en Suisse et correspondent à un horizon La Tène B2 luxueux. L'anneau coudé en argent est particulièrement intéressant, puisqu'on connaît le même sur le site de la Cloche et sur une statue en provenance de ce même site. Mentionnons quelques autres objets usuels (un fer de lance, une pointe de couteau). Ce mobilier est courant pour un site d'habitat celto-ligure de la période. Plusieurs aménagements éventuellement culturels ont été mis au jour : on peut noter surtout ici la présence d'ossements choisis (un radius et une phalange) dans l'habitat, correspondant probablement à un culte des morts celtique. Les études exhaustives des mobiliers résiduels dans les habitats celtiques tendent à montrer la fréquence des expositions des défunts²⁵. En plus des célèbres têtes coupées, de nombreux autres ossements humains sont présents sur les sites celtiques de la période.

En conclusion, il s'agit clairement d'un habitat celto-ligure situé aux portes de Marseille grecque et observant les accès à la ville par mer comme par terre. Les relations des habitants avec leurs voisins grecs semblent limitées : les activités du site restent difficile à percevoir. Au niveau agricole, l'absence d'étables ou de parcs à bestiaux exclut la pratique de l'élevage. La faible valeur du terroir mais surtout l'absence d'espaces de stockage spéculatif de type silos ou batteries de *dolia* exclut une fonction de grenier qui aurait nourri Marseille (Strabon IV, 1, 4). Aucune production artisanale n'a pu être détectée. Enfin, malgré la proximité de la cité phocéenne, les importations sont peu importantes (15 % de la céramique à peine) et les échanges commerciaux semblent peu développés.

En plus de sa taille réduite qui semble en faire un satellite d'un site plus important, deux éléments peuvent permettre de rapprocher Verduron des sites du massif de la Nerthe comme Teste-Nègre ou l'oppidum de La Cloche, situés à une dizaine de kilomètres seulement :

- l'anneau coudé en argent, marqueur d'une élite celtique dont le seul autre exemplaire connu au Sud de la Durance provient de l'oppidum de La Cloche où il est également représenté sur une statue en ronde bosse de type Entremont.

- la destruction du site de Verduron, très peu de temps après son édification, à la même époque que la destruction de Teste-Nègre.

Il est tentant de rapprocher ces éléments de la pression celtique sur Marseille décrite par les auteurs

antiques (Strabon IV, 6, 3) relatant la destruction d'une bande côtière de douze stades (ce qui correspond à la distance du site à la mer). Dans le fil de cette hypothèse, on a proposé (Bernard 2003, Bernard à paraître) que les habitants des sites de la Nerthe aient créé un avant poste lors d'une période pour laquelle Marseille ne disposait pas de troupes en nombre suffisant pour risquer une sortie hors les murs (la deuxième guerre punique ?) ; lors du retour de campagne, les Massaliètes, avec leurs alliés romains, auraient détruit le site. Simultanément seraient également détruits les sites de Teste-Nègre ou le premier village d'Entremont. De nombreux autres sites provençaux sont détruits à cette même époque, jusque dans les Alpes (St-Martin-de-Brômes par exemple), même si une destruction synchrone n'est pas encore prouvée.

Le site du Verduron est représentatif du « boom » celto-ligure précédant la conquête de la Narbonnaise. Le nombre de sites de hauteur fortifiés répertoriés pour les départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse (Bernard 2003) passe de 40 sites pour la période 400-250 av. J.-C. à 86 pour la phase située entre 250 et 125 av. J.-C. Ce développement important du nombre d'habitats correspond aux périodes pour lesquelles les relations entre Grecs et Celto-Ligures deviennent conflictuelles. Pour l'heure il est encore impossible d'affiner les fourchettes chronologiques pour comprendre réellement le détail de ces conflits et différencier des querelles ayant pu exister entre indigènes et Marseillais, ainsi que le rôle précis de ces derniers, si ce n'est dans de rares cas, comme par exemple le rempart hellénistique de St-Blaise.

A partir du II^e s., l'appel de Marseille aux armées romaines change sensiblement la carte régionale (Collin-Bouffier 2009). Marseille, qui ne disposait jusque-là que de territoires relativement limités, reçoit de Rome de vastes espaces dans la basse vallée du Rhône et sur la côte méditerranéenne (Bernard 2003). Les rapports avec les populations indigènes restent ambigus. La ville hellénistique se couvre de monuments en pierre rose du cap Couronne, notamment les fortifications que l'on date aujourd'hui vers 150/140 av. J.-C. Les carrières, mentionnées par Strabon, se trouvent à une vingtaine de kilomètres de la ville, à proximité de sites indigènes comme l'île de Martigues ou Saint-Pierre. La découverte récente dans les carrières de Roquetaillade de niveaux de dépotoirs du début du II^e s. contenant essentiellement des céramiques grecques peut s'interpréter comme le vestige d'un habitat de carrières grecs. De fait, quelques indices, encore assez ténus, suggèrent que la fortification n'est pas le premier édifice marseillais en pierre de la Couronne, et donc que l'exploitation a commencé avant, peut-être dès la fin du III^e s. Mais cela n'implique

25 On se référera par exemple à l'étude menée par Brunaux *et al.* 1997 sur le site de Montmartin.

pas obligatoirement que les Marseillais possédaient les carrières, ni qu'ils dominaient politiquement et militairement la région. Des accords locaux avec les responsables indigènes pouvaient suffire à garantir aux entrepreneurs marseillais l'exploitation de la pierre. C'est aussi sur la base d'accords économiques que l'on peut expliquer l'intervention d'entrepreneurs massaliètes sur le rempart indigène de Saint-Blaise (voir *infra* p. 562-563).

Dernier exemple de la complexité des rapports entre la ville grecque et ses voisins : les céramiques non tournées des ateliers de l'Etoile. On sait que les céramiques non tournées protohistoriques, relativement importantes à Marseille au début du VI^e s., perdent ensuite de leur importance au profit de céramiques de cuisine tournées importées notamment d'Italie. La proportion des céramiques non tournées à Marseille remonte très nettement au II^e s. av. J.-C. à cause de l'irruption de ces vases indigènes fabriqués dans plusieurs sites de la région de l'Etoile, autour de Mimet. Ces fabricants indigènes acquièrent donc un monopole de la céramique de cuisine à Marseille, dans des conditions économiques et juridiques qui nous échappent pour l'essentiel.

5. Le bassin de Marseille à l'époque romaine (entre le I^{er} s. av. J.-C. et le III^e s. apr. J.-C.)

Les recherches récentes n'ont guère mis l'accent sur cette période de la cité ; pour en dresser le bilan il faut avoir recours, outre les prospections diverses, à des indications du XIX^e ou de la première moitié du XX^e s., très souvent allusives et se référant à des réalités aujourd'hui disparues ou enfouies. Le tableau offre ainsi une qualité et une fiabilité limitées pour l'époque impériale.

Comme l'avait suggéré P. Arcelin pour la fin de l'époque hellénistique, les populations locales semblent être descendues des hauteurs pour s'installer directement dans la plaine de Marseille. Les sites attestés concernent en effet rarement les collines, et apparaissent comme des jalons routiers à des points de passage de col ou sur des voies internes. Parmi les quelques sites connus, l'un est implanté au col de la Gineste (*CAG Marseille*, n° 248), sur la probable voie qui relie Marseille à Cassis dans le massif de Saint-Cyr ; un autre est localisé dans la vallée du Jarret, sur la route qui relie Marseille et la zone de Peypin, ou la moyenne vallée de l'Huveaune (*ibid.*, Allauch, n° 6). On observe également quelques sites disposés à la limite des terres cultivables, comme celui de la Salette, implanté sur une colline, ou sur des hauteurs dominant la plaine, qui verront s'installer à l'époque médiévale des *castra* (*castrum* d'Allauch : *ibid.*, p. 257, *castrum* de Saint-Marcel : *ibid.*, n° 265, 266).

La tradition des lieux de cultes dans des avens semble se maintenir puisque certaines des grottes fréquentées depuis le VI^e s. av. J.-C., comme la grotte de l'Ours, la grotte Saint-Michel, au Sud de Marseille, continuent à l'être à l'époque romaine. En outre, en certains endroits, des abris sous roche ont révélé une présence difficilement explicable : ainsi au vallon de Luinant (*ibid.*, n° 261), au Sud-Est de la plaine, et aux Pennes-Mirabeau, dans la grotte de la Grande Baume (*ibid.*, p. 828, n° 9), qui est aménagée et a révélé une fosse remplie de mobilier, constitué en grande partie de monnaies. Dans les deux cas, les sites n'étaient pas fréquentés aux périodes antérieures.

Dans la plaine, on connaît, sans pouvoir les dater précisément, de nombreuses nécropoles disséminées un peu partout, qui attestent l'existence de hameaux ou de fermes, sans que l'on puisse préciser²⁶. Les tombes sont parfois associées à des vestiges agraires, comme des meules et des *dolia*. De même, l'implantation de fermes ou d'établissements ruraux de transformation des produits se répand²⁷. La carte de ces sites montre une répartition assez régulière, les vides ne signifiant probablement qu'une insuffisance des connaissances dans ces zones, vu qu'on n'y a répertorié pour l'instant aucun vestige de quelque époque que ce soit. À Château-Gombert, où les prospections et diagnostics ont été plus systématiques, outre quelques fermes dispersées plus ou moins régulièrement²⁸, on connaît une installation oléicole ou vinicole d'assez grande ampleur (un chai qui contenait 36 *dolia* et au moins deux cuves imperméabilisées) : elle devait appartenir à la *pars rustica* d'une *villa* installée dans le dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C. et a subi deux remaniements jusqu'au début du III^e s. (*CAG Marseille*, n° 310). Des aménagements analogues sont attestés campagne Allemand (*ibid.*, n° 296) : mis en place à l'époque augustéenne sur une zone occupée depuis le V^e s. av. J.-C., ce site présente des cuves trapézoïdales imperméabilisées de béton de tuileau et un entrepôt de *dolia*. Il est en usage, semble-t-il, jusqu'au IV^e s. où il est alors transformé en four.

À Allauch, la colline de la Salette et ses versants Nord devaient également être densément occupés, comme l'ont souligné les dernières prospections (*ibid.*, Allauch, n° 14 à 18). Au lieu-dit Bellevue, l'extension

26 *CAG Marseille*, n° 259, 285, 289, 291, 300, 301, 302, 303, 322, 325 (avec l'existence d'un probable mausolée), 339, 343, 348 ; 002-Allauch, n° 10 ; 070- La Penne sur Huveaune, n° 2 : le mausolée de la Pennelle ; 106 - Septèmes-les-Vallons, n° 6.

27 *CAG Marseille*, n° 259, 285, 289, 291, 300, 301, 302, 303, 322, 325 (avec l'existence d'un probable mausolée), 339, 343, 348 ; 002-Allauch, n° 10 ; 070- La Penne sur Huveaune, n° 2 : le mausolée de la Pennelle ; 106 - Septèmes-les-Vallons, n° 6.

28 *CAG Marseille*, n° 308, 309, 312, 314, 317.

de la céramique au sol (sur presque deux hectares) a mis en évidence la présence d'un établissement, dont on ne peut pour l'instant préciser la fonction : s'agit-il d'une *villa* ou d'un *vicus* ? Quelque quatre cents tessons dont certains en sigillée à décor figuré ou godronné remontant au II^e- III^e siècle de notre ère, des fragments de *dolium* et de meules, des bords de *tegulae* soulignent l'importance du site qui a dû s'installer sur un établissement précédent comme le suggère la présence résiduelle de mobilier antérieur (amphores ionio-massaliète et massaliète, céramique protohistorique fine mais non datable). Parmi ce matériel, abondent les productions africaines et sud gauloises, ce qui souligne l'implantation de cet établissement/hameau dans l'économie locale, voire dans celle de la Méditerranée occidentale. En revanche, aucun vestige architectural ou fragment de revêtement mural ou de sol n'a été retrouvé (*ibid.*, n° 16, 17). Un deuxième établissement situé à quelques centaines de mètres au Nord, mais vraisemblablement moins important, assure la continuité d'un site d'époque hellénistique (*ibid.*, n° 14, 15). Ces sites semblent avoir été reliés à la colline de la Salette, également occupée dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, comme le suggèrent les ornières portant de l'amont vers les lieux-dits Brémont et Seringa.

Sur la côte, la pratique des *villae* maritimes semble s'être diffusée également à Marseille, comme dans le reste de la région (Lafon à paraître). Au Nord de la cité, des sources anciennes attestent la présence de villae sans plus de précision : à la Madrague d'Arenc (*CAG Marseille*, n° 207), au Cap Fournat (*ibid.*, n° 342), à Séon Saint-André (*ibid.*, n° 346), peut-être au Saut de Marrot, au Nord du Cap de Janet (*ibid.*, n° 345), et à l'Estaque (*ibid.*, n° 353).

Enfin, les sources des XIX^e et XX^e s. se sont beaucoup interrogées sur le réseau viaire qui peut être appréhendé partiellement. Outre celles que nous avons évoquées ci-dessus, quelques voies ont été identifiées : l'une dallée, dans le quartier Saint-Giniey (*ibid.*, n° 218) ; une autre traversait l'Huveaune à deux reprises, à la Penne sur Huveaune (*ibid.*, n° 269, 270, 271). D'autres sont supposées à partir de l'existence d'ensembles funéraires qui suggèrent la présence de hameaux ou d'agglomérations secondaires, ou de trouvailles de céramiques mises au jour à des points-clefs du paysage : ainsi, au Nord de Marseille, la voie présumée relier Marseille à Martigues dans le quartier Saint André (*ibid.*, n° 344) ; ou celle qui passerait à Notre Dame de la Douane (*ibid.*, n° 335) ; ou enfin, celle qui traverserait le quartier Saint Louis des Ayalades pour mener à Aix-en-Provence (*ibid.*, n° 338-339). Au Sud, une voie relierait Marseille et la Ciotat au Logisson (*ibid.*, n° 249).

Conclusion

Nos connaissances sur les populations indigènes autour de Marseille grecque, tout en restant très fragmentaires, ont sensiblement progressé depuis une vingtaine d'années. La découverte de parcelles antiques permet d'espérer à terme une meilleure compréhension de l'organisation du terroir agricole et de la mainmise, sans doute progressive, de Marseille sur son proche arrière-pays. Les habitats indigènes de hauteur apparaissent dans le courant du VI^e s., à des dates qui semblent différentes d'un site à l'autre. Ces habitats disparaissent pour la plupart dans le courant du V^e s. Il n'est pas possible pour l'instant de mettre ces mouvements en rapport avec des variations dans un habitat de plaine qui nous échappe à peu près complètement. On n'a toujours aucune information sur l'existence éventuelle d'habitats grecs dans la *chora*, documentée seulement par la nécropole de Saint-Mauront, qui reste totalement isolée.

Quelle que soit l'interprétation que l'on en donne, l'oppidum du Verduron suggère que la présence indigène restait importante aux portes de la ville. Mais l'interprétation historique reste discutée, et les rapports entretenus par la cité grecque et ses proches voisins ne sont pas très clairs.

A l'époque hellénistique et romaine, un réseau de fermes semble se développer dans le territoire selon un maillage que les progrès de l'urbanisation ne permettent d'appréhender qu'assez loin de la ville.

BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin 1986** : ARCELIN (P.) – Le territoire de Marseille grecque dans son contexte indigène. *In* : *EtMassa* 1, p. 43-104.
- Arcelin 1992** : ARCELIN (P.) – Société indigène et propositions culturelles massaliotes en basse Provence occidentale. *In* : *EtMassa* 3, p. 305-336.
- Arcelin, Chabot 1985** : ARCELIN (P.), CHABOT (L.) – Le Pain de Sucre. Marseille (Verduron, quartier Saint-Antoine). Bouches-du-Rhône. *In* : *Les enceintes*, p. 118-120.
- Arcelin, Dedet 1985** : ARCELIN (P.), DEDET (B.) – Les enceintes protohistoriques du Midi méditerranéen des origines à la fin du II^e s. av. J.-C., *In* : *Les enceintes*, p. 11-37.
- Arcelin, Dedet, Schwaller 1992** : ARCELIN (P.), DEDET (B.), SCHWALLER (M.) – Espaces publics, espaces religieux protohistoriques. *DAM* 15, 1992, p. 204-205.
- Arcelin, Tréziny 1990** : ARCELIN (P.), TRÉZINY (H.) – Les habitats indigènes des environs de Marseille grecque. *In* : *Voyage en Massalie*, p. 26-30.
- Arcelin-Pradelle 1984** : ARCELIN-PRADELLE (Ch.) – *La céramique grise-monochrome en Provence*. *RANarb* Suppl. 10, 1984.
- Berato 1991** : BERATO (J.) *et alii* – Les tombes protohistoriques des Gros-Peds. Les Arcs-sur-Argens (Var). *DAM*, 14, 1991, p. 125-140.
- Bernard 2003** : BERNARD (L.) – *Confrontation de deux régions de l'Europe celtique à l'âge- du Fer : Les cas de la Provence et du Baden-Württemberg (RFA)*. Thèse d'archéologie sous la direction de Garcia (D.)

soutenue le 18-12-2003 à Aix-en-Provence.

Bernard à paraître : BERNARD (L.) – Celts and Greeks fighting for Marseille, the three last centuries of independence. New propositions about the chôra. A paraître dans *East and West*.

Bernard et al. 2006 : BERNARD (L.), CHEVILLOT (P.), LACHENAL (Th.), SARGIANO (J.-Ph.), SENEPART (I.), VASSELIN (B.) – Rapport final d'opération, fouille préventive, INRAP, p. 26-33

Bernard et al. 2007 : BERNARD (L.), COLLIN BOUFFIER (S.), COPETTI (A.), D'OIDIO (A.-M.) – L'occupation du sol dans le bassin de Marseille de la Préhistoire à l'époque moderne. In : Bilan Scientifique 2006, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale de Affaires Culturelles Provence Alpes Côte d'Azur. Aix-en-Provence, 2007, p. 149-150.

Bertucchi 1992 : BERTUCCHI (G.) – *Les amphores et le vin de Marseille*. RANarb Suppl. 25, 1992.

Boissinot 2005 : BOISSINOT (Ph.) – La protohistoire du bassin de Marseille. In : CAG Marseille, p. 117-140.

Boissinot 2009 : BOISSINOT (Ph.) – Une enceinte exceptionnelle du premier âge du Fer au Nord du Luberon : le Grand Clapier à Cereste (Alpes-de-Haute-Provence). In : *De Méditerranée et d'ailleurs... Hommages à Guilaine (J.)*. Toulouse 2009, p. 9-32.

Brunaux et al. 1997 : BRUNAUX (J.-L.), MENIEL (P.), BOULESTIN (B.) – La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C. Paris, 1997, p. 270.

CAG Marseille : ROTHE (M.-P.), TREZINY (H.), éd. – *Carte archéologique de la Gaule, 13/3, Marseille et ses alentours*, Paris 2005.

Chausserie-Laprée 2000 : CHAUSSERIE-LAPRÉE (J.) – Le village gaulois de Saint-Pierre-les-Martigues. In : J. Chausserie-Laprée, dir., *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues 2000, p. 171-176.

Collin Bouffier 2008 : COLLIN BOUFFIER (S.) – L'occupation du sol dans le bassin de Marseille : de la Préhistoire à l'époque moderne. In : Bilan Scientifique 2007, Service Régional de l'Archéologie, Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence- Alpes- Côte d'Azur, Aix-en-Provence, 2008, p. 154.

Collin Bouffier 2009 : COLLIN BOUFFIER (S.) – Marseille et la Gaule méditerranéenne avant la conquête romaine. *Pallas*, 80, 2009, p. 35-60.

Dedet 1980 : DEDET (B.) – La céramique excisée du premier âge du Fer en Languedoc oriental. *DAM*, 3, 1980, p. 4-43.

Duval 1998 : DUVAL (S.) – L'habitat côtier de Tamaris (B.-d.-Rh.). Bilan des recherches et étude du mobilier des fouilles de Lagrand (Ch.). *DAM* 21, 1998, p. 133-180.

Duval 2000 : DUVAL (S.) – L'habitat côtier de Tamaris. In : J. Chausserie-Laprée, dir., *Le temps des Gaulois en Provence*, Martigues 2000, p. 167-170

EtMassa 1 : BATS (M.), TREZINY (H.), éd. – *Le territoire de Marseille grecque. Actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 1985*. Aix-en-Provence 1986 (coll. Etudes massaliètes, 1).

EtMassa 2 : BATS (M.), éd. – *Les amphores de Marseille grecque. Actes de la table ronde de Lattes, 1988*. Lattes - Aix-en-Provence 1990 (coll. Etudes massaliètes, 2).

EtMassa 3 : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.), TRÉZINY (H.),

éd. – *Marseille grecque et la Gaule, Actes du colloque international d'histoire et d'archéologie et du V^e congrès archéologique de Gaule méridionale, Marseille, 18-23 novembre 1990*. Lattes/Aix-en-Provence, ADAM/Université de Provence, 1992 (coll. Etudes massaliètes, 3).

Gantès 1992 : GANTES (L.-Fr.) – L'apport des fouilles récentes à l'étude quantitative de l'économie massaliète. In : *EtMassa* 3, p. 171-178.

Gantès 2005 : GANTES (L.-Fr.) – Les céramiques fines archaïques et classiques de la zone 25. In : Mellinand (Ph.), dir., *Espace Bargemon à Marseille (B.d.Rh.)*, Document final de synthèse. INRAP, 2005, p. 695-723.

Garcia 2004 : GARCIA (D.) – *La Celtique méditerranéenne*, Paris 2004.

Guichard, Rayssiguier 1986 : GUICHARD (Chr.), RAYSSIGUIER (G.) – Note sur l'oppidum protohistorique des Baou de Saint-Marcel. In : *EtMassa* 1, 1986, p. 105-107.

Lafon, à paraître : Lafon (X.) – Les villas maritimes construites sur le littoral méditerranéen français : un essai de bilan. In : *Archéologie des rivages méditerranéens : 50 ans de recherche*, colloque Arles, 28-30 octobre 2009.

Les enceintes : DEDET (B.), PY (M.), éd. – *Les enceintes protohistoriques de Gaule méridionale*. Caveirac 1985 (Cahiers de l'ARALO, n° 14).

Nickels 1989 : NICKELS (A.), avec la coll. de Marchand (G.) et Schwaller (M.) – *Agde, la nécropole du premier âge du Fer*. Paris, 1989 (RANarb Suppl. 19).

Parcours de villes : HESNARD (A.), MOLINER (M.), CONCHE (F.), BOUIRON (M.) – *Parcours de villes. Marseille : 10 ans d'archéologie, 2600 ans d'histoire*. Marseille 1999.

Pralon 1992 : PRALON (D.) – La légende de la fondation de Marseille. In : *EtMassa* 3, p. 51-56.

Py 2001 : PY (M.) – Les amphores massaliètes. In : Py et al., *Dicocer2. Corpus des céramiques de l'Âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, t. 1, p. 129-239. Lattes 2001 (Lattara 14).

Tréziny 1986 : TRÉZINY (H.), Les habitats indigènes de la région de Marseille (VI^e-II^e s. av. J.-C.). In : *Los asentamientos ibéricos ante la Romanización, Actes du colloque de Madrid, 27-28 Février 1986*. Madrid 1987, p. 69-77.

Tréziny 1989 : TREZINY (H.) – Métrologie, architecture et urbanisme dans le monde massaliète. *RANarb*, 22, 1989 [1990], p. 1-46.

Tréziny 1992 : TREZINY (H.) – Imitations, emprunts, détournements : sur quelques problèmes d'architecture et d'urbanisme en Gaule méridionale. In : *EtMassa* 3, p. 337-349.

Van Compernelle 1983 : VAN COMPERNOLLE (R.) – Femmes indigènes et colonisateurs. In : *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés antiques. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*. Pise-Rome, 1983, p. 1033-1049.

Vasselin, Lisfranc 2004 : VASSELIN (B.), LISFRANC (R.) – Une première occupation funéraire ?. In : Barra (C.), Guillaume (M.), Maufas (O.), Vasselin (B.), Voyez (C.) , dir., *Les fouilles archéologiques du tunnel de la Major à Marseille (B.-d.-Rh.)*, Document final de synthèse, INRAP, 2004, p. 41-44.

Voyage en Massalie : *Voyage en Massalie, 100 ans d'archéologie en Gaule du Sud*. Musées de Marseille/EdiSud, Marseille, 1990.